

L'ULIS

UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) constitue une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés. Elle propose, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages souples et diversifiées.

L'ULIS est une classe qui couvre la durée du Collège et qui accueille jusqu'à 11 élèves de 12 à 16 ans.

L'ULIS a 3 objectifs :

- Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune.
- Développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie scolaire et l'amélioration des capacités de communication.
- Concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concerté.

Chaque élève d'ULIS est inscrit dans une classe de référence du Collège ordinaire. Le projet personnel de chaque élève permet des parcours individualisés incluant des temps de scolarisation en groupe ULIS et dans sa classe de référence. Une enseignante spécialisée assure les cours du groupe ULIS.

